
Ukraine : création d'un service en charge du retour de la Crimée

Description

Par Céline Bayou (sources : *President.gouv.uk*, *BBC*)

Le 21 janvier 2016, le Président ukrainien, Petro Porochenko, a signé le décret portant création d'un service spécifiquement chargé de gérer la question du retour de la Crimée à l'Ukraine. Ce service est rattaché à la Représentation de la présidence ukrainienne dans la République autonome de Crimée, actuellement sis à Kherson et disposant de relais à Kiev, et sa mission est d'œuvrer à la « désoccupation » de la péninsule.

Il s'agit également d'intensifier les actions en faveur du respect des droits constitutionnels et des libertés des citoyens ukrainiens qui vivent dans ce territoire « occupé temporairement », ainsi que de ceux qui l'ont quitté et se trouvent actuellement en Ukraine. Le bureau de la Présidence a donc pour vocation, entre autres, de maintenir les liens politiques, sociaux, culturels et informationnels avec ces citoyens ukrainiens. Mais il doit également prendre une part active dans le développement de « *programme stratégiques en vue du retour* » de la péninsule sous juridiction ukrainienne.

Le même jour, la ministre ukrainienne des Finances, Natalia Yaresko, a annoncé le lancement d'une nouvelle initiative diplomatique en vue du retour de la Crimée.

date créée

21/01/2016

Champs de Méta